

# Une école sur deux sans plan d'urgence

CHARLEROI Au cours de l'année scolaire, leur nombre a pourtant doublé

- Sur les 163 écoles de l'entité, 81 ont répondu à une enquête de sécurité en ligne menée par la Ville.
- Parmi elles, une moitié seulement dispose d'un plan interne d'urgence (PIU).
- La plupart des bâtiments communaux en sont eux aussi dépourvus.

Avec les attentats du 13 novembre 2015 à Paris, l'organisation de la sécurité publique est entrée dans une nouvelle dimension. Charleroi qu'une attaque terroriste a frappé l'été dernier sur l'esplanade de la tour de police ne déroge évidemment pas à la règle.

Si le niveau élevé de la menace a donné lieu à un renforcement des dispositifs, et notamment au détachement de patrouilles militaires, il reste du chemin à faire

en matière de prévention des risques en milieu scolaire. Une enquête en ligne a fait apparaître la faible mobilisation des directions par rapport à cette obligation : parmi les 163 écoles de l'entité, tous réseaux confondus, 81 ont répondu. Parmi elles, une sur deux seulement disposait d'un plan interne d'urgence (PIU), d'un point de rassemblement et d'un plan d'évacuation. Il s'agit de ces documents qui fixent les procédures à suivre en cas d'incident ou d'alerte (intrusion, alerte à la bombe, prise d'otages, rapt parental, etc.). « On avait beau n'en être qu'à la moitié en septembre », comme l'a rappelé l'écologiste Luc Parmentier au conseil communal, « la progression est nettement insuffisante. D'autant que de nombreux bâtiments communaux sont aussi dépourvus de plan d'urgence, à commencer par l'hôtel de ville qui accueille chaque jour des centaines de travailleurs, citoyens et visiteurs. »

Dans une réponse à l'interpellation du conseiller PS Maxime Felon, l'échevine de l'Enseigne-

ment Julie Patte (PS) a présenté les rétroactes des actions d'information et de sensibilisation des établissements scolaires. Dès le 23 novembre 2015, dix jours après Paris, le chef de corps de la police leur a écrit une première fois pour leur donner des consignes de sécurité : définir un programme d'évacuation interne, déterminer un point de rassemblement, mettre en place des mesures pour prévenir les intrusions, réduire les sorties autorisées d'élèves, alerter les secours, etc.

## Responsabiliser les directions

Par la suite, deux autres courriers leur ont été adressés pour les rappeler à la nécessité d'élaborer leur PIU. « En sachant que nous n'avons aucune autorité sur les écoles des autres réseaux », glisse l'échevine. Lors de l'enquête menée durant le premier trimestre, l'enseignement communal s'est distingué par un meilleur taux de réponse.

Mais il faut continuer à responsabiliser les directions pour

qu'elles se mettent en ordre.

Dans ce cadre, l'échevine s'est engagée à relancer les retardataires. Comme la suggère Maxime Felon, la Ville s'inspire aussi d'une expérience menée à Villeneuve-d'Ascq dans le nord de la France où des écoles ont décidé de se grouper pour organiser trois exercices de sécurité par an. « Charleroi a prévu d'en faire un prochainement, il portera sur la simulation d'un attentat intrusion. cela fait l'objet d'une préparation minutieuse. »

Après analyse des informations transmises par les écoles, la fonctionnaire en charge de la planification d'urgence complète leur diagnostic sécurité en leur soumettant des propositions concrètes, des astuces pour améliorer l'affichage des consignes et promouvoir leur diffusion. « En début de mandature, il n'y avait pas de service de planification d'urgence », a précisé le bourgmestre. Tout un travail de rattrapage s'impose. Il est capital et pressant. ■

DIDIER ALBIN

## sécurité La Province se dote d'un service de sûreté

C'est une décision loin d'être anodine que vient de prendre le conseil provincial. En effet, il a donné son feu vert à la création d'un service de sûreté au sein de la Province de Hainaut.

Cette décision, comme l'a indiqué le député provincial Gérald Moortgat, « est à la fois motivée par l'évolution de la législation et par le contexte des mesures sécuritaires issues des vagues d'attentats ».

Juste après un hommage rendu par le conseil provincial aux victimes de Manchester, cette

disposition prenait tout son sens. En matière de sûreté des biens et des personnes, ce service a pour mission de préparer les mesures à prendre en cas de relèvement des niveaux Ocam (Organisation de coordination pour l'analyse de la menace).

### Des stewards mieux formés

Un plan global de sûreté est ainsi en cours de rédaction. Il intègre un travail d'inventaire des risques au sein des sites et écoles de la Province et un volet de sensibilisation des institutions aux initiatives de prévention à

mettre en œuvre. Se basant sur un travail de consultation externe, la démarche vise aussi à établir le profil de fonction des stewards et concierges actuellement présents dans les institutions et à parfaire leur formation.

D'ores et déjà, ce nouveau service a visité chaque site provincial pour éditer une série de recommandations et clarifier le rôle de chacun. « La réalisation d'audits de sécurité-sûreté, l'insertion de procédures Ocam au sein des plans internes d'urgence et la rédaction d'un référentiel de

formations pour les stewards provinciaux sont les priorités absolues du plan d'action approuvé par le collège provincial », selon Gérald Moortgat.

L'autre grande vocation du service de sûreté est de veiller à la sécurité de l'information. Pour anticiper l'entrée en vigueur d'une nouvelle législation européenne sur la protection des données, le service s'est vu confier la centralisation des missions liées à la confidentialité des données à caractère personnel et le suivi des demandes de placement de caméras. ■

SANDRA DURIEUX